



Affaire suivie par :
Division des personnels de l'administration
Hélène TASSET
Chargée de mission recrutement
Site de Caen : 02.31.30.16.82
dpa-service-transversal@ac-normandie.fr

Rectorat de la région académique
Normandie
168 rue Caponière
14061 Caen

Caen, le 16 mai 2025

Elodie LAMART
Secrétaire générale adjointe, directrice des
relations et des ressources humaines
de l'académie de Normandie

à

Destinataires in fine

Note de service

Information publiée sur les intranets

Objet : Mouvement interne des personnels administratifs (cat A, B et C) - Rentrée scolaire 2025

Le mouvement interne doit permettre à chacun, s'il le souhaite, d'évoluer dans son parcours professionnel sur chaque site du rectorat de l'académie de Normandie.

Cette procédure concerne les personnels titulaires exerçant au rectorat - site de Caen et site de Rouen.

Comme les années précédentes, je vous invite à recueillir les actes de candidatures et les préférences d'affectation des agents **titulaires** nommés **à titre définitif** qui souhaitent participer au mouvement interne (à l'exclusion donc des personnes nommées sur postes provisoires et des contractuels).

I. Première phase des opérations du mouvement interne

a. Le recueil des « intentions » de participer au mouvement

Afin de candidater, les agents disposent, en ligne, d'une lettre type intitulée « participation à remplir par l'agent ». Le candidat est invité à soumettre sa lettre de participation, complétée par sa fiche de poste mise à jour, à son supérieur hiérarchique pour avis. Ce dernier devant transmettre ces éléments à la DPA : dpa-service-transversal@ac-normandie.fr pour le **10 juin 2025**.

b. Les fiches de postes

Pour l'ensemble de vos postes vacants ou susceptibles de se libérer, je vous prie de bien vouloir utiliser le modèle de la fiche de poste accessible également sur nos intranets, en y indiquant la catégorie de personnel concerné et en respectant une seule catégorie par poste (aucune pluralité de catégorie sur une fiche de poste ne sera validée).

Les fiches de poste seront acheminées vers la DPA par courriel en version **.doc impérativement**, pour le **10 juin 2025**.



II. Préparation de la deuxième phase du mouvement interne

A l'issue de ces opérations de recensement, les services de la DPA procéderont à l'élaboration d'un document, récapitulatif de ces profils de postes, destiné aux personnels candidats au mouvement.

Les fiches descriptives des postes offerts, ou susceptibles de l'être, seront mises en ligne sur le site intranet de l'académie le 12 juin 2025, afin d'être consultées par les personnels intéressés par ce mouvement.

a. Etape 1 :

A l'aide du premier formulaire en ligne « mouvement interne phase 1 – renoncer ou confirmer », les personnels candidats au mouvement renonceront ou confirmeront leurs intentions de mutation. Le formulaire, via *Démarches simplifiées*, sera disponible du **12 au 13 juin, 12h**. J'attire votre attention sur le caractère éphémère de ce formulaire.

b. Etape 2 :

A l'issue de l'étape 1, seules les fiches de poste des candidats ayant confirmé leur intention de participer seront alors disponibles et consultables sur l'intranet, à compter du **16 juin**, date prévisionnelle sous réserve du respect de délai du premier formulaire.

Les candidats au mouvement ayant confirmé leur intention de participer à ce mouvement interne doivent contacter les chefs de service préalablement à la phase de formulation des vœux en vue d'un entretien obligatoire.

A l'issue de ces entretiens avec les candidats, je vous invite à me faire connaître vos avis en utilisant la lettre type intitulée « avis émis par les chefs de division » à télécharger sur le site, et à envoyer à la DPA par courriel **pour le 26 juin 2025**.

c. Etape 3 :

Avec le deuxième formulaire en ligne « mouvement interne phase 2 – formulation des vœux », disponible à compter du **18 juin**, date prévisionnelle sous réserve du respect de délai du premier formulaire, les candidats formuleront, le cas échéant des préférences d'affectation **avant le 26 juin 2025**, date limite.

Un accusé de réception automatique sera envoyé par courriel à l'agent ainsi qu'à la DPA.

L'examen des demandes se fera en fonction des **avis consultatifs** qui auront été émis par les chefs de service d'accueil et d'origine, en essayant de satisfaire le plus grand nombre de candidats tout en tenant compte de l'intérêt du service et de la nécessité de stabilité des équipes.

III. Résultats du mouvement

Les résultats vous seront communiqués avant le 11 juillet 2025, dans la mesure du possible.



IV. Calendrier récapitulatif

Ouverture du mouvement interne	2 juin
Délai pour se porter candidat	10 juin
Consultation des fiches de poste	12 juin
Formulaire « phase 1 »	Du 12 au 13 juin, 12h
Consultation des fiches de poste confirmées – début des entretiens	16 juin
Formulaire « phase2 »	Du 18 au 26 juin
Délai pour le retour des avis des chefs de division	26 juin
Résultat mouvement	Avant le 11 juillet dans la mesure du possible

Je vous saurais gré de bien vouloir assurer la diffusion la plus large de cette note de service académique et vous remercie de votre efficace collaboration.

signé

Elodie LAMART

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les délégués de région académique, cheffes et chefs de division et de service
Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers techniques
Mesdames et Messieurs les personnels du rectorat

